



Mention Complémentaire Aéronautique

Options : Avions à Moteurs Turbines B1-1 (+ B2)*
ou Hélicoptères à Moteurs Turbines B1-3 (+ B2)*

Objectifs

QUALIFICATION OBTENUE :

BAC +1 (Mention Complémentaire).

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

La Mention Complémentaire Aéronautique permet l'approfondissement des connaissances et la spécialisation en maintenance d'aéronefs dans les entreprises de maintenance industrielle, d'exploitation d'aéronefs ou de construction du secteur aéronautique.

La Mention Complémentaire Aéronautique est la base théorique pour obtenir la qualification européenne PART66 de Maintenance Avion (B1.1) ou Hélicoptère (B1.3) ou Avionique (B2).

Programme

Les 750 h des modules au Lycée du Grésivaudan ne concernent que des enseignements professionnels. L'anglais est très présent et très utilisé dans tous les cours.

Liste des modules communs :

- M01 : Mathématiques
- M02 : Physique
- M03 : Principes essentiels d'électricité
- M04 : Principes essentiels d'électronique
- M05 : Techniques numériques / systèmes d'instrumentation
- M06 : Matériaux et matériels
- M07 : Procédures d'entretien
- M08 : Aérodynamiques de base
- M09 : Facteurs humains
- M10 : Législation aéronautique
- M15 : Turbine à gaz

Modules spécifiques à l'option Avion à Moteur Turbine (B1.1) :

- M11 : Aérodynamique des avions à turbines, structure et systèmes
- M17 : Hélices

Modules spécifiques à l'option Hélicoptère à Moteur Turbine (B1.3):

- M12 : Aérodynamique des hélicoptères, structure et systèmes

Le cursus est adapté pour que nos apprentis préparent également les modules de la B2 et puissent ainsi obtenir **une double compétence** reconnue par l'aviation civile européenne (Easa).

Examens :

- E1 : Étude de situations de maintenance d'aéronefs (équivalente à la licence PART66) coef. 3 – contrôle en cours de formation.
- E2 : Conduite de la maintenance en entreprise – coef. 1 – épreuve orale 1 heure.
- E3 : Interventions de Maintenance – coef. 2 – contrôle en cours de formation.

POURSUITE D'ETUDES :
BTS (Aéronautique...), IUT

Entreprises d'accueil

Entreprises de maintenance aéronautique agréée PART145 (éventuellement Fra145), ayant des aéronefs à turbine dans leur Rating.

Débouchés professionnels

Emplois visés

Emplois dans tous les ateliers de maintenance de l'aviation civile et commerciale.

Aujourd'hui cette licence européenne est exigée pour tous les travaux d'entretien d'aéronefs (avion ou hélicoptère) du domaine civil et commercial.

Evolution dans le métier

Pour obtenir la licence C après une licence B, il faut 3 années d'expérience dont 1 an en tant que personnel support de catégorie C.

Le Centre de Formation d'Apprentis IFA des Alpes

Assure le bon déroulement, le suivi réglementaire et administratif des contrats d'apprentissage en collaboration avec le Lycée du Grésivaudan Meylan.

Etablissement partenaire de la formation (lieu de formation)

L'ensemble de la formation en entreprise et au LGM se déroule sur un an.

Formation au Lycée : 750 heures en 23 semaines pour tous les modules.

Formation en entreprise : 27 semaines (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) en 5 périodes de 4 ou 5 semaines.

Nom de l'établissement : LYCEE DU GRESIVAUDAN DE MEYLAN (LGM)

Adresse : 1, avenue du Taillefer - BP 19

Code Postal : 38241

Ville : Meylan Cedex

Téléphone : 04.76.90.30.53 **Fax :** 04.76.41.87.77

Site internet : <http://www.lgm.ac-grenoble.fr/?p=1648>

Nom du Chef d'Etablissement : Madame Sandrine CORBIERE

Nom du Responsable Pédagogique : Monsieur Olivier BRUN

Contact administratif : Secrétariat aéro

☎ : 04 76 90 06 09 - **@ :** aero@lgm.ac-grenoble.fr

Inscription / Retrait du dossier

Le recrutement se fait par l'intermédiaire de la plateforme « ParcoursSup », chaque option demandant une inscription indépendante.

Vous y trouverez les informations pour finaliser l'inscription une fois votre dossier accepté .

Conditions d'admission

Etre titulaire d'un Baccalauréat Professionnel Aéronautique option MSC ou option Système ou Baccalauréat Professionnel Aviation Générale

Si vous êtes détenteur d'un autre diplôme, contactez le lycée pour avis.

AGREMENT PART 141

Une question relative à l'apprentissage ?
IFA DES ALPES
3 avenue Marie Reynoard
38100 GRENOBLE
☎ : 04.76.49.04.77
@ : ifa.des.alpes@wanadoo.fr